



Fiche technique n° 6

Stop aux algues et aux champignons sur les façades SITE

Sur chaque surface de façade, il se forme – lorsque les conditions sont réunies – du condensat au cours de la nuit. Cette formation de condensat est connue de manière générale. Une voiture qui a par exemple été stationnée à l'extérieur est humide le matin et au cours des mois d'hiver, il est même nécessaire de gratter.

Des façades bien isolées laissent s'échapper moins de chaleur de l'intérieur de la maison – c'est précisément la fonction principale de toute isolation de façade. Les surfaces de façades impactées par l'eau de pluie et de condensation ne peuvent que difficilement sécher selon l'exposition. Les surfaces isolées restent plus longtemps humides, notamment au cours des mois de septembre à avril. C'est principalement aux endroits exposés aux intempéries – sur les façades non protégées, les murs en béton, les toitures et les parties humides au-dessus du sol – qu'apparaissent des colorations partiellement dérangeantes, le plus souvent verdâtres ou noirâtres. Les algues ou les moisissures se sont installées. Aujourd'hui, de nombreuses surfaces de façade sont totalement infestées, ce qui est imputable à une construction avec des murs très bien isolés. Apparemment, la prolifération des algues et des moisissures est un phénomène de notre temps.

La base vitale la plus importante que les algues et les moisissures ont en commun est l'eau. Les deux ont besoin d'humidité pour pouvoir exister. Les infestations d'algues et de moisissures au niveau de la façade surviennent typiquement sur les côtés nord et ouest. C'est en effet là que le rayonnement du soleil fait le plus défaut, respectivement que tombe le plus de pluie. Contrairement aux algues, les moisissures survivent à des périodes de temps sec prolongées. C'est pourquoi les moisissures se retrouvent également sur les façades orientées à l'est et au sud.

Il est important, lors de la construction d'un bâtiment neuf ou d'une rénovation de prendre des mesures constructives visant à empêcher l'infestation par des micro-organismes ou au moins à la rendre plus difficile. Les avant-toits et les larmiers qui garantissent une évacuation propre de l'eau des façades et les protègent contre l'excédent d'humidité se sont avérés efficaces. Le toit proéminent qui appartenait à l'architecture de nos enceintes avait une fonction protectrice importante. L'architecture contemporaine a renoncé aux avant-toits. Les conséquences ne se sont pas fait attendre.

Les couches de brouillard, la proximité d'eau et de forêts, l'ombrage des arbres ou la végétation à proximité des bâtiments ainsi que d'autres facteurs favorisent l'infestation par les algues. Il existe également de nombreux exemples où seulement une façade parmi plusieurs façades d'exécution et de situation identiques est envahie par les algues ou les moisissures. Étant donné qu'un microclimat propre règne à la surface de chaque façade, les experts sont dans l'impossibilité d'établir un pronostic fiable sur les risques. Il s'avère par conséquent judicieux de prendre les mesures qui s'imposent en cas de doute.

Il n'est pas toujours possible d'empêcher l'infestation par des micro-organismes à l'aide de mesures constructives. D'autant plus que dans le cas de rénovations, les modifications structurelles sont souvent impossibles. Les mesures constructives à elles seules sont également insuffisantes dans de nombreux cas.

Pour endiguer la problématique de l'infestation par les moisissures et les algues, on utilise fréquemment et avec succès des revêtements façade intégrant des biocides.

Fiche technique n° 6

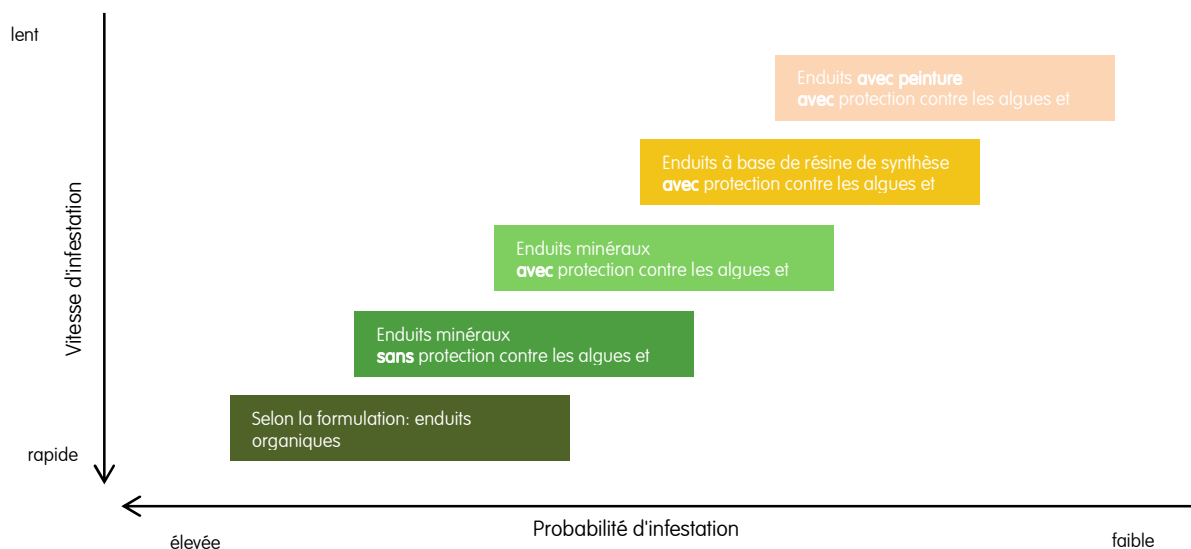
Les matériaux Caparol aux caractéristiques physiques optimisées pour le bâtiment (protection supérieure contre l'humidité et excellente perméabilité à la diffusion de vapeur d'eau) fournissent avec les biocides autorisés une protection longue durée et font leurs preuves depuis des décennies:

- ThermoSan NQG
- Muresko
- Sylitol Finish 130-W
- PermaSilan
- AmphiSilan-Fassadenputze R et K

Les biocides sont incorporés dans la matrice de liants d'une couche de finition. Ils doivent être suffisamment solubles dans l'eau afin qu'ils soient toujours libérés en petites quantités à la surface pour former ainsi un film biocide. D'un autre côté, ils ne doivent pas être trop solubles afin de ne pas être lessivés par les précipitations. On n'utilise pas seulement un biocide contre les micro-organismes «typiques des façades», mais des biocides dits à spectre large. Afin de disposer d'un dépôt suffisant, il convient d'appliquer toujours deux couches.

Les produits susmentionnés sont dotés d'agents spécifiques contre la formation de moisissures et d'algues provenant des revêtements. Les dépôts contenus en substances actives constituent une protection longue durée, mais limitée dans le temps, dont la durée d'efficacité dépend des conditions spécifiques propres au bâtiment, telles que l'intensité de l'infestation et de la charge humide. C'est pourquoi la prévention permanente de l'invasion par les moisissures et les algues est impossible.

Les matériaux Caparol sont adaptés en permanence aux technologies les plus récentes et disposent de substances actives éprouvées avec succès depuis de nombreuses années.



Les conditions environnantes (température, humidité, situation par rapport aux forêts, champs, et similaires) ont une incidence sur la probabilité et la vitesse d'infestation d'une façade par les algues et les moisissures. La figure montre pour les différents types d'enduits, si une infestation est probable et la rapidité avec laquelle elle s'étendra.

La présente information a été rédigée en s'appuyant sur les dernières connaissances techniques et notre expérience. Compte tenu de la diversité des supports et des conditions se rapportant aux immeubles, l'acheteur/l'utilisateur n'est toutefois pas déchargé de son obligation de contrôler nos matériaux sous sa propre responsabilité, conformément aux usages de la profession, quant à leur adéquation pour la destination prévue, compte tenu des spécificités respectives des bâtiments. La présente édition perd sa validité dès la parution d'une nouvelle version.